

Les parrains institutionnels

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement a accordé son haut patronage au Club Décibel Villes. L'Association des Maires de Grandes Villes de France ainsi que l'Association des Eco-maires ont aussi accepté de parrainer le Club.

Le mécénat d'entreprises

Afin de donner à ce partenariat une forte visibilité, le nombre de mécènes restera limité. Le Club sera notamment l'occasion, dans le cadre fixé par les règles du mécénat, de diffuser une information sur les techniques, modes opératoires, produits disponibles pour améliorer la qualité de vie en ville. Actuellement, le Groupe Colas, Cimbéton, l'Association Qualitel, la CCIP Paris-Hauts de Seine, Saint-Gobain et l'APREA ont déjà rejoint le Club. Depuis janvier 2013, ACOEM, au travers de sa marque 01dB, a rejoint les mécènes qui soutiennent le club.

Les médias et les personnalités qualifiées

Le Groupe Le Moniteur a donné son soutien et autorise le CIDB, gestionnaire du Club, à mentionner ce partenariat sur tout support de communication. Nicolas FRIZE, compositeur reconnu, directeur des « Musiques de la Boulangère », a accepté d'être le premier parrain de l'opération.
